

Fédération Départementale des Chorales de l'Oise

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 11 février 2023 à Clermont

Début de séance : 10h30

15 chorales sont représentées, dont 11 en présentiel (43 votants dont 23 pouvoirs). Le quorum est atteint.

1) Approbation du bilan d'activité

Martine Sanvoisin, présidente de séance, lit le rapport moral / bilan d'activité.
Cf annexe 1.

- Des précisions sont demandées sur le projet "Ce qui gronde" : il s'agissait d'un spectacle de style assez avant-gardiste, donné à l'Espace Jean Legendre de Compiègne en février 2022, mis en scène par Florent Siaud et auquel 6 choristes du chœur départemental ont participé.
- Nouveau report des Master class : possible mais pour le moment aucune date n'a été évoquée avec le TIC (Théâtre Imperial de Compiègne) que nous avons de grandes difficultés à contacter.
- Nous remarquons que l'accord actuel avec le TIC ne profite qu'à un nombre très réduit de nos adhérents. Une autre formule serait à étudier pour la suite.
- Précisions sur les "Brigades Vocales" : projet collaboratif entre deux de nos chorales adhérentes (Clairval et FaSiLaChanter) et la compagnie "La Tempête" dirigée par Simon-Pierre Bestion. Chacune des chorales a ainsi pu organiser un concert sur leur secteur (Crépy et Nogent).

Certains choristes du Chœur Mixte nous font part de leur incompréhension devant l'arrêt brutal du travail débuté avec Edith Ribeau suite à la démission de celle-ci. Ils évoquent un sentiment de mise à l'écart et une grosse déception dûe notamment à l'annulation du concert en collaboration avec l'orchestre philharmonique, initialement prévu fin janvier 2023.

Martine Sanvoisin, comme tous les membres du CA, regrette cette situation qui était latente depuis plusieurs mois et précise que cela se ressentait pendant les répétitions. Il y avait de grandes difficultés dans la communication et aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé malgré les efforts des membres du CA qui ont toujours dit qu'ils avaient apprécié le travail d' Edith.

Les membres du Conseil d'Administration déplorent que les choristes du Chœur Mixte aient eu à subir les conséquences de cette situation conflictuelle et assure avoir fait son possible pour limiter les désagréments rencontrés.

Agnès Dalarun souhaite préciser que sa propre démission n'est en aucun cas liée à des difficultés rencontrées avec le Conseil d'Administration auquel elle ne retire en aucun cas son respect et son soutien.

Le bilan d'activité / rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres représentés.

2) Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2022

Martine Sanvoisin nous lit le rapport financier 2022, les comptes de l'exercice 2022 et le bilan de trésorerie ayant été transmis à l'ensemble des adhérents par voie électronique en amont de la réunion.

Cf annexes 2, 3 et 4.

- Une précision est faite sur l'absence de frais bancaires : le Crédit Agricole ne facture pas de frais de gestion pour les comptes associatifs.
- Remarque : les intérêts et bénéfices de l'épargne n'apparaissent pas sur ces résultats car cela n'est pas obligatoire et que ces montants apparaissent sur le bilan de trésorerie.

Martine Sanvoisin précise que la FDCO étant une association de type loi 1901, sa gestion comptable reste simple et ne conditionne pas aux mêmes contraintes et obligations que celle d'une entreprise. Conseil avait été pris en 2021 auprès d'une comptable qui a jugé que la gestion actuelle des comptes était correcte et suffisante.

Les comptes de l'exercice 2022 sont approuvés par 42 votes et une abstention.

Le bilan de trésorerie fait apparaître une grosse réserve de 95 969,02 €.

Ce montant trouve plusieurs explications :

- des finances saines les années passées, malgré la baisse régulière des subventions du département,

- des subventions maintenues et des aides au chômage partiel pendant la période de crise sanitaire mais très peu de dépenses,
- le placement sur un livret A (intérêts acquis en 2022 : 1 415.40€)

Le Conseil d'Administration rappelle que, malgré la disponibilité de ces fonds, les dépenses faites par la FDCO doivent se justifier vis à vis du département sous peine de se voir retirer nos subventions ce qui mettrait l'avenir de l'association en péril.

C'est pourquoi des pistes seront étudiées avec l'aide du Conseil Départemental pour utiliser à bon escient cette réserve.

Le bilan de trésorerie est approuvé à l'unanimité des membres représentés.

3) Fixation du montant des cotisations 2023

- Proposition est faite de maintenir le montant des cotisations annuelles à 35€ par tranche de 20 membres de la chorale adhérente.
- Proposition d'une cotisation individuelle de 20€ pour les choristes dont la chorale ne souhaite pas adhérer et sous réserve d'acceptation par le Conseil d'Administration.
Ce type d'adhésion existe déjà dans les statuts de la FDCO mais aucun montant n'a été fixé à ce jour.

Montant des cotisations approuvé à l'unanimité des membres représentés.

4) Approbation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023, qui apparaît en parallèle du compte de l'exercice 2022, a été transmis par voie électronique aux adhérents en amont de la réunion.

Cf annexe 3.

Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité des membres représentés.

5) Renouvellement du Conseil d'Administration

Rappel est fait que le Conseil d'Administration se compose, selon les statuts, de 15 membres élus (mandats de 3 ans) au plus et est renouvelé chaque année par tiers.

Précision est faite que Christophe Montagnac avait été coopté en 2022 et qu'il a donné sa démission par voie électronique en janvier 2023.

Les membres sortants sont :

- Christine Serreyn
- Karine Laurent

Les candidats sont :

- Christine Serreyn : ré-élue à l'unanimité des membres représentés.
- Karine Laurent : ré-élue à l'unanimité des membres représentés.
- Marian Argac : élue à l'unanimité des membres représentés.
- Jacques Delobel : élu à l'unanimité des membres représentés.

Le vote s'est fait à main levée selon les statuts et après accord unanime de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration 2023 se compose de :

- Martine Sanvoisin, retraitée
- Nadège Meunier-Duhant, aidante familiale
- Philippe Leveillé, retraité
- Maïté Marjollet, retraitée
- Véronique Fretter, médecin
- Christine Serein, retraitée
- Karine Laurent, cheffe de chœur
- Marian Argac, retraitée
- Jacques Delobel, retraité

Chacun des membres se (re)présente devant l'Assemblée.

6) Questions diverses

- *Festival des clochers* : malgré les relances, il y a peu d'inscriptions cette année. L'explication repose essentiellement sur l'indisponibilité aux dates proposées. Le fait que ces concerts ne puissent pas permettre aux chorales de récolter quelques fonds est aussi vraisemblablement un frein dans cette période économique compliquée.
- Cafés-rencontre : ce mode de réunion qui permet aux chefs de chœur et présidents de nos adhérents de se rencontrer et d'échanger avec les membres du Conseil d'Administration est plutôt bienvenu et sera reconduit.
- Avenir du Chœur Départemental : devant le nombre décroissant de participations, décision est prise pour la saison prochaine (2023-2024) de revenir à un chœur départemental unique et mixte. La direction en a été proposée à Katherine Forestier qui dirige actuellement avec succès le chœur de femmes. En attente de retour.
- Suggestion est faite d'organiser un évènement réunissant les chœurs d'enfants, nombreux sur le territoire. Cette idée intéressante sera étudiée avec attention par le Conseil d'Administration.

- *Chorales en fête* : il s'agit d'un projet en cours d'étude par le Conseil Départemental. La seule décision fixée à ce jour est qu'il aura lieu en décembre 2023. La FDCO est en contact avec le Département pour ce projet et tiendra ses adhérents au courant de toute nouvelle information.
- Rappel : le matériel détenu par la FDCO (pianos, porte-partitions...) peut être prêté aux adhérents qui en font la demande. Une convention sera alors établie. Pour ce qui est des partitions, un gros travail d'archivage doit être effectué qui suivra la mise à jour du site internet.
- La collaboration avec l'orchestre philharmonique reste possible pour de futurs projets grandioses. Toutefois cette organisation complexe doit être envisagée très en amont (2 ans environ).

Fin de séance : 12h15

Martine Sanvoisin
Présidente de séance



Nadège Meunier-Duhant
Secrétaire de séance



Annexe 1

Assemblée Générale Ordinaire du samedi 11 février 2023

Rapport Moral

Année 2022 :

Au premier semestre, les activités de la FDCO ont pu se dérouler avec différents protocoles : pass sanitaire, pass vaccinal. Au second semestre, ces obligations ont été levées.

Pas de changement au niveau des directions de chœurs qui ont pu répéter et ainsi présenter leurs concerts en mai, juin et novembre 2022.

Nous constatons une légère baisse d'effectifs au chœur de femmes, une baisse plus nette au chœur mixte, par contre Wazdoowap a vu son effectif augmenter, il y a maintenant 18 choristes dans ce groupe vocal. L'ensemble Millésime a recruté cette année 3 nouveaux choristes, mais recherche toujours des basses.

La FDCO compte 22 chœurs adhérents, même si c'est une baisse significative par rapport à "l'avant covid", elle compte tout de même 700 choristes. Certains chœurs ont disparu faute de chefs de chœur et/ou de moyens financiers.

L'anniversaire de nos 40 ans n'a pas pu se faire, car nous n'avons pas pu trouver de lieu suffisamment grand et dans le même temps de coût modeste. Ce n'est que partie remise car nous fêterons cet événement le 19 mars prochain lors de la rencontre-chorales.

Les cours de chant se déroulent actuellement sur 4 sites : Clermont, Gouvieux, Senlis et Choisy au Bac. Nous avons accueilli un nouveau professeur, Eric Frachey, qui donne les cours à Senlis.

La FDCO a participé à 2 évènements participatifs :

- Ce qui gronde : en février 2022 à l'Espace Jean Legendre à Compiègne.
- Labopéra/l'Elixir d'Amour en septembre 2022 à l'Elispace à Beauvais.

La master class proposée par la Compagnie la Tempête et Simon Pierre Bestion a été plusieurs fois reportée et finalement annulée, faute d'inscrits.

Nous avons proposé différentes formations – chefs de chœur (2) , public empêchés – qui ont été annulées, fautes de participants.

2 cafés-rencontres ont été organisés en 2022, durant lesquels nous avons beaucoup échangé sur ce que les chœurs attendaient de la FDCO et ce que la FDCO pouvait apporter à ses adhérents.

En décembre 2022, nous avons reçu la démission d'Edith Ribeau, cheffe du chœur mixte.

Le site internet de la FDCO est en cours de réfection totale, il devrait être disponible dans quelques semaines.

Année 2023 :

Le chœur de femmes répète en vue d'un concert le 4 juin, auquel se joindra Wazdoowap.

En attendant le remplacement ou le recrutement d'un chef de chœur, il a été proposé aux choristes du chœur mixte de se joindre au projet du chœur l'Oiseau Lyre de Senlis, ayant pour objectif un grand concert à Senlis, le 10 juin prochain, accompagné par d'autres chœurs de la FDCO.

Millésime et Wazdoowap travaillent de façon régulière en vue de leurs concerts de fin de saison.

La rencontre chorales se tiendra, comme annoncée, le dimanche 19 mars 2023 au lycée Saint Vincent à Senlis. A ce jour, 10 chœurs sont inscrits.

Le stage de Saintes se tiendra du 25 juillet au 2 août 2023, avec Katherine Forestier à la direction, accompagnée au piano par Christophe Chauvet.

La FDCO a été reçue récemment par le Conseil Départemental au sujet du contrat d'objectifs 2023.

Le Conseil départemental (qui nous subventionne) souhaite plus que jamais que nous soyons leur partenaire et leur relais pour la promotion du chant choral, dans le cadre du schéma départemental. Nous devons nous revoir prochainement pour mettre des actions en place, notamment pour le projet Chorales en fête, en décembre prochain.

Annexe 2

Assemblée Générale Ordinaire du samedi 11 février 2023

Rapport Financier

Année 2022

Cette année encore, il est difficile de comparer avec 2021.

La subvention du Conseil Départemental représente la quasi-totalité de nos recettes.

Les grandes lignes de frais :

- salaires et charges sociales des chefs de chœur, intervenants, direction musicale...
- frais de concert – Sacem, musiciens, location de salle ou d'église, location pianos
- achat de partitions
- frais de fonctionnement : téléphone, assurance.
- L'exercice 2022 fait apparaître un bénéfice de 2021 euros.

Budget 2023

Nous avons reconduit toutes nos actions pour 2023, sauf pour le chœur mixte ; en 2022 il y avait eu beaucoup de répétitions, au grand dam parfois de certains choristes. Nous allons revenir à un planning plus en phase avec les souhaits des participants, tout en projetant un beau programme.

Le stage de Saintes est prévu, du 25 juillet au 2 août, la réservation est faite.

Un poste d'employé.e administratif.ve.a été budgété, pour aider les bénévoles. Ca sera un travail à temps partiel, demandant des compétences en outils informatiques notamment.

Le Conseil Départemental nous encourage à demander des subventions supplémentaires pour la Rencontre Chorales par exemple et aussi pour une Master Class.

Nous prévoyons un bénéfice de l'exercice à hauteur de 2260 euros.

La mention de bénévolat est demandée par le Conseil départemental dans la présentation de nos résultats. La somme s'annule car présente en débit/crédit.

Le tableau ci-joint - compte de résultat 2022 - budget 2023, a été présenté au Conseil Départemental lors de notre réunion le 27 janvier dernier, notre demande de subvention de 39000 euros devrait aboutir.

Fédération Départementale des Chorales de l'Oise Compte de Résultats 2022 - Budget 2023

Annexe 3

RECETTES	Réel 2022	Total	BUDGET 2023	Total	DEPENSES	Réel 2022	Total	BUDGET 2023	Total
Cotisation des chorales					Chœur Départemental + cours de chants				
R2 Cotisations	1 295	1295	1 700	1 700	D8 Coût salarial	16 016	21341	8 600	15 100
Subventions					D9 Frais déplacements	3 581		2 500	
R7 Subvention du Conseil Départemental	39 000	39000	39 000	43 500	D14 Uniformation	0		0	
R27 Pôle ressource	0				D24 SACEM	118		800	
R7 Contribution CANOPE	0				D6 Utilisation locaux (répétitions)	730		500	
Subventions diverses Millésime	0				D25 Achat partitions	896		500	
R8 (Faiencerie & Amnem)	0				Concerts-matériel d'orchestre			2 200	
R10 Rembt activité partielle COVID-19	0				MILLESIME				
Subvention spéciale 40 ans FDCO	0				D8 Coût salarial	2 330	2509	3 000	3 800
Subvention spéciales Masterclass					D9 Frais de déplacements	179		300	
Concerts					D25 Achat partitions	0		500	
R18 Concerts	3 363	3363	4 000	4 000	WAZDOOWAP				
Participation des choristes					D13 Coût salarial	2 128	2267	2 300	2 440
R19 Formation chef de chœur (Stage + Saintes)	0	3746	14 000	18 420	D9 Frais de déplacements	139		140	
R11 Cours de chants collectifs	2 846		3 000		D10 URSSAF	11 800	11 800	6 500	6 500
R20 Intervention dans les chorales	0		0		Direction musicale et/ou employé.e administratif.ve en 2023				
R28 Sessions de formation collective (La tempête)	0		0		D11 Coût salarial Directrice musicale	3 990	4073	3 500	6 700
R1 Recette choréistes choristes	480		900		D9 Frais de déplacements	83		3 200	18 200
Recette partitions choristes					Formation chefs de Chœur (Saintes)		0		
R13 Rembt achat partitions Millésime	0		0		D8 Coût salarial intervenants (avec charges)	0		9 000	
R3 Cotisation choristes WAZDOOWAP	160				D12 Hébergement (Saintes) Abb Dames + ADJ	0		8 000	
R4 Cotisation choristes MILLESIME	260				D5 Convivialité	0		400	
Recettes diverses					D9 Déplacements stage Saintes	0		600	
R29 Recettes diverses	0		0		D28 Impressions affiches flyers	0		200	4 500
					Master Class				
					D26 Coût salarial intervenants La tempête	0	239	3 500	5 000
					D26 Mini stages choristes	239		1 000	3 120
Sous total					Fonctionnement Fédération				
Total 1	47 404	47 404	67 620	67 620	D4 Téléphone	720	3154	720	
Bénévolet	20 900	20 900	20 900	20 900	Frais divers, achat cartouches, timbres,réparation PC,	726		600	
TOTAL2	68 304	68 304	88 520	88 520	D29 démngt archives...	1 125		1 200	
					D3 Assurances	0		0	
					D27 Frais bancaires, opérations bancaires	0		0	
					D30 Remboursement cotisation FDCO	0		0	
					D5 Convivialité	583		600	
					D22 Réunion chorales ST VINCENT 19 MARS 2023	0		5 000	5 000
					Sous total		45 383		65 360
					Bénéfice de l'exercice		2 021		2 260
					Total 1		47 404		67 620
					Bénévolet		20 900		20 900
					TOTAL2		68 304		88 520

Annexe 4

<u>BILAN DE TRÉSORERIE FDCO ANNÉE 2022</u>		
<u>Fédération Départementale des Chorales de l'Oise</u>		
	DETAILS	TOTAUX
TOTAL NET DISPONIBLE AU 1/1/2022		91 107,89 €
Disponibilités Compte Courant	14 607,89 €	
Disponibilités espèces	0,00 €	
Disponibilités Livret A	76 500,00 €	
RÉSULTAT COURANT 2022		2 021,00 €
TOTAL NET AU 31/12/2022		93 128,89 €
<i>Solde en banque au 31/12/2022</i>		95 969,02 €
Compte Courant	18 053,62 €	
Livret A + intérêts	77 915,40 €	
Espèces	0,00 €	